



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

distribution

Question écrite n° 130775

Texte de la question

M. Richard Mallié attire l'attention de M. le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le premier rapport publié par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques. Les principaux enseignements de ce rapport sont que le taux de fuite du réseau de distribution d'eau en France est de 24 % et que le rythme de renouvellement du patrimoine est extrêmement lent. Ce rapport constate donc qu'un litre sur quatre est perdu avant d'être distribué au robinet. Les 850 000 km de canalisations affichent un rendement moyen de 76 %, qui masque des extrêmes allant de 50 % (Aisne, Var) à 96 % (Paris). Par conséquent, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement afin de remédier à cette triste réalité.

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130775

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2368

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)